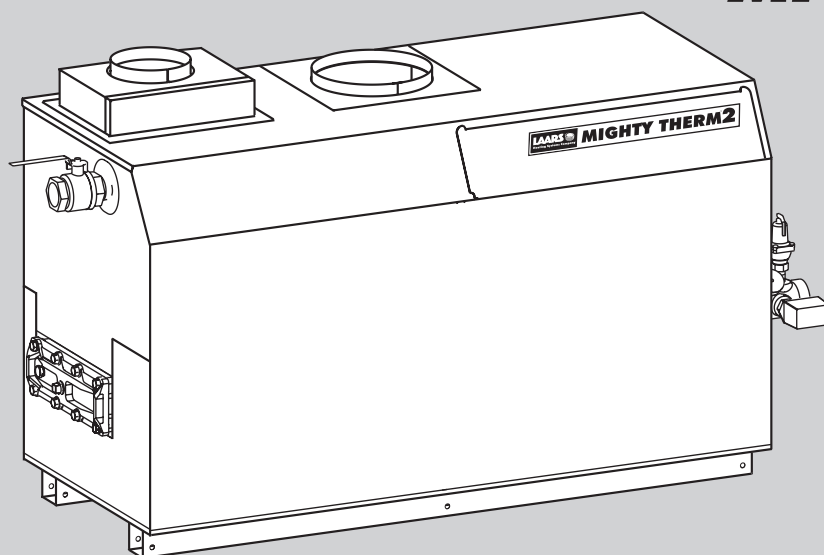


Manuel d'utilisation pour **MIGHTY THERM2®**



Chaudière hydronique
Modèle MT2H

Chauffe-eau
Modèle MT2V

Capacités 500–2000 kBTU/h

POUR VOTRE SÉCURITÉ: Le présent produit doit être installé et entretenu par un technicien professionnel, agréé pour les installations de production d'eau chaude. Une mauvaise installation et/ou une utilisation incorrecte peuvent entraîner la production de monoxyde de carbone dans les fumées de combustion. Le monoxyde de carbone cause des blessures corporelles et est mortel. Une mauvaise installation et/ou une utilisation incorrecte annulent la garantie. Pour les installations en intérieur, Laars recommande fortement, comme mesure de sécurité supplémentaire, l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone appropriés à proximité de cet appareil et dans tout espace occupé adjacent.



AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bien suivre les instructions données dans cette notice pour réduire au minimum le risque d'incendie ou d'explosion ou pour éviter tout dommage matériel, toute blessure ou la mort.

Ne stockez ou n'utilisez pas d'essence, ou d'autres vapeurs inflammables, à proximité de cet appareil, ou de tout autre appareil.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ:

- N'essayez pas d'allumer un appareil quelconque.
- Ne touchez aucun interrupteur électrique ; n'utilisez pas le téléphone de votre bâtiment.
- Appelez immédiatement votre fournisseur de gaz depuis un voisin. Suivez les instructions du fournisseur.
- Si vous ne pouvez joindre le fournisseur de gaz, appelez les pompiers.

L'installation et l'entretien doivent être effectués par un installateur qualifié, une société d'entretien ou par le fournisseur de gaz.



WARNING

If the information in this manual is not followed exactly, a fire or explosion may result causing property damage, personal injury or loss of life. Do not store or use gasoline or other flammable vapors and liquids in the vicinity of this or any other appliance.

WHAT TO DO IF YOU SMELL GAS

- Do not try to light any appliance.
- Do not touch any electrical switch; Do not use any phone in your building.
- Immediately call your gas supplier from a neighbor's phone. Follow the gas supplier's instructions.
- If you cannot reach your gas supplier, call the fire department.

Installation and service must be performed by a qualified installer, service agency, or the gas supplier.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1.

Entretien de la chaudière Mighty Therm2

1A. Précautions générales	3
1B. Inspection annuelle des cheminées et conduits d'évacuation	3
1C. Arrêt de la chaudière Mighty Therm2.....	3
1D. Remise en route de la chaudière Mighty Therm2	3
1E. En cas de panne électrique	3
1F. Entretien complet tous les 3 ans.....	3

AVERTISSEMENT

Danger lié au monoxyde de carbone

Ce produit brûle des gaz pour produire de la chaleur. L'appareil requiert une installation, un fonctionnement et une maintenance adéquates afin d'éviter l'exposition à des niveaux appréciables de monoxyde de carbone; l'installateur est requis de confirmer qu'au moins une alarme de détection de monoxyde de carbone est installée dans l'espace de vie avant que l'appareil ne soit mis en service.

Il importe que les alarmes de détection de monoxyde de carbone soient installées, maintenues et remplacées selon les directives du manufacturier et les codes locaux applicables.

WARNING

Carbon Monoxide Hazard

This product burns gas to produce heat. The appliance must be properly installed, operated, and maintained to avoid exposure to appreciable levels of carbon monoxide and the installer is required to confirm that at least one carbon monoxide alarm is installed in the living space before the appliance is put into operation.

It is important for carbon monoxide alarms to be installed, maintained, and replaced following the alarm manufacturer's instructions and applicable local codes.

SECTION 1.

Entretien de la chaudière Mighty Therm2

La chaudière Mighty Therm2 nécessite très peu d'entretien. Toutefois, comme pour tout appareil de qualité, certaines mesures doivent être prises pour assurer un rendement optimal continu.

1A. Précautions générales

S'assurer que la zone autour du Mighty Therm2 est dégagée et exempte de matières combustibles, d'essence ainsi que d'autres vapeurs et liquides inflammables.

La chaudière Mighty Therm2 doit être complètement isolée et protégée de toute source de vapeurs chimiques corrosives, telles que celles émises par du trichloréthylène, du perchloréthylène, du chlore, etc.

Les ouvertures de la calandre de la chaudière doivent rester dégagées en permanence pour assurer une bonne ventilation de ses composants internes.

Pour assurer une bonne ventilation, ne pas entraver ni bloquer la libre circulation de l'air vers la chaudière.

Si nécessaire, nettoyer le revêtement avec un chiffon humide et un détergent doux. Ne pas utiliser de produits de nettoyage inflammables.

Lorsque l'évacuation des gaz de combustion de l'appareil est murale – ne pas empiler de la neige devant la terminaison d'évacuation. Nettoyer fréquemment les filtres à air, puis définir un calendrier d'entretien approprié.

1B. Inspection annuelle des cheminées et conduits d'évacuation

Inspecter visuellement le conduit d'évacuation des gaz de combustion une fois par an. En cas de détérioration visible, faire remplacer les pièces concernées par un technicien qualifié.

Arrêt de la chaudière Mighty Therm2

1. Couper le sectionneur d'alimentation principal.
2. Fermer toutes les vannes de gaz manuelles.
3. S'il existe un risque de gel, vidanger l'appareil Mighty Therm2 et veiller à protéger du gel la tuyauterie présente dans l'immeuble. **Cette opération doit être réalisée par un technicien qualifié.**

1D. Remise en route de la chaudière Mighty Therm2

Si l'appareil a été vidangé, consulter le « Manuel d'installation et d'utilisation » pour connaître les instructions de remplissage et de purge.

1. Couper le sectionneur d'alimentation principale.
2. Fermer toutes les vannes de gaz manuelles.
3. **PATIENTER CINQ (5) MINUTES.**
4. Régler l'aquastat ou le thermostat sur la température la plus basse.

5. Ouvrir toutes les vannes de gaz manuelles.
6. Réamorcer tous les interrupteurs de sécurité (interrupteur de manque d'eau, limiteur à réinitialisation manuelle, etc.).
7. Régler le contrôleur de température à la valeur souhaitée et allumer l'interrupteur d'alimentation principal.
8. Le brûleur passe par une période de purge initiale, puis par une période de préchauffage de l'allumeur pour enfin procéder à l'allumage.

1E. En cas de panne électrique

La chaudière Mighty Therm2 ne peut pas fonctionner en cas de panne d'électricité. Si une panne d'électricité perdure et un risque de gel subsiste, la chaudière Mighty Therm2 et tous les circuits d'eau doivent être complètement vidangés. Pour vidanger la chaudière, couper le sectionneur d'alimentation principal. Pour procéder à la remise en service, consulter les instructions de mise en route présentes dans le « Manuel d'installation et d'utilisation » et précisant le remplissage et la purge. La vidange et le remplissage doivent être effectués uniquement par un technicien qualifié.

1F. Entretien complet tous les 3 ans

En plus des inspections visuelles annuelles, la société d'entretien qualifiée doit réaliser une inspection approfondie de tous les dispositifs de circulation des fumées associés à la chaudière et au circuit d'évacuation.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser cette chaudière si une quelconque partie en a été submergée. Appelez immédiatement un réparateur qualifié afin d'inspecter la chaudière et de remplacer toute pièce du système de commande et de contrôle du gaz ayant séjourné sous l'eau.



AVERTISSEMENT

En cas de surchauffe ou si l'admission de gaz ne peut être coupée, ne pas couper ni débrancher l'alimentation électrique de la pompe. Fermer plutôt la vanne d'admission de gaz à l'extérieur de la chaudière.

ENTRETIEN

Contactez l'installateur, le fournisseur de gaz ou le revendeur Laars, ou appelez directement Laars pour connaître le représentant agréé le plus proche.



Laars Heating Systems Company se réserve le droit de modifier les spécifications, les composants ou les caractéristiques, ou de cesser toute production, sans avertissement préalable.